

Marcel et son orchestre en exclusivité

page 4

les dessous des cartes

page 7

boire ou discourir, il faut choisir

page 6

c'était qui, Krasuki ?

page 5

pas de RTT pour la MEL

page 8



Retraites : allez les filles et les gars, on
continue et on s'endort pas !

l'édito

Travailler + + longtemps pour une retraite à la

Dans un premier temps, permettez-moi au nom de toute la CGT de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette année 2023 à chacun de vous et à vos familles.

Cette année débute avec l'annonce de mauvaises nouvelles et les coups du gouvernement sur nos régimes de retraite.

Une énième réforme pour sauver nos retraites. Tous les gouvernements qui se sont succédés nous ont servi le même discours : « il faut se sacrifier pour sauver nos retraites, les caisses seront vides si on ne fait rien ». Quelle comédie !

Tous les rapports du Conseil d'Orientation de retraite se contredisent, à chaque fois ce sont des arguments fallacieux. Pour les capitalistes, les grandes fortunes de France comme : Bolloré, Bouygues, Arnault, Bettencourt... « c'est le quoi qu'il en coûte » mais quand il s'agit des travailleuses et travailleurs, là c'est le sacrifice, ceux qui triment tous les jours et créent des richesses doivent se serrer la ceinture !

Cette réforme avec un recul de l'âge de départ à la retraite et une augmentation de la durée de cotisation va frapper durement l'ensemble des travailleurs et plus particulièrement ceux qui ont travaillé tôt, les plus précaires, usés par les conditions de travail et dont l'espérance de vie en bonne santé est inférieure au reste de la population.

Cette réforme va de plus aggraver la précarité des travailleurs qui n'ont plus d'emploi avant leur retraite. Dès la cinquantaine, elles sont nombreuses les entreprises qui se débarrassent des salarié-e-s qui selon elles coûtent trop cher. Le taux d'emploi des seniors est faible : **perdre son boulot à cet âge, c'est la double peine !**

De plus, cette réforme va appauvrir plus encore les femmes qui subissent davantage les temps partiels notamment pour élever les enfants. Les salaires sont aujourd'hui inférieurs en moyenne de 18 % par rapport aux hommes et les pensions de retraite inférieures de 40 % à celles des hommes.

Si le régime de la retraite est menacé, alors il faut embaucher tous les « sans emploi » en partageant le temps de travail sans baisse de salaire, il faut intégrer les primes dans le calcul de nos retraites, augmenter les salaires pour contrer l'inflation et dégager mécaniquement

plus de cotisation, ou encore prendre en compte les années d'études pour le calcul de la retraite. Enfin récupérons les milliards d'exonérations sociales généreusement accordées aux grandes entreprises par les gouvernements successifs... toutes ces mesures sont à portée de main pour consolider nos caisses de retraite !

Alors pour sauver nos retraites, mobilisons-nous en manifestant le jeudi 19 janvier 2023 et les autres jours, la grève s'impose !



Fatima Abdellaoui
délégation CGT au CST

« Je crois que tu ne comprends pas ce que l'univers essaye de te dire, alors je vais traduire pour toi : calme-toi et ralentis. »

Thor

(tiré de Love and thunder)



Appel à contributions

Vous voulez nous parler du blue monday, du recyclage des managers ? Vous avez fait un guide : comment parler aux RH ? vous voulez alpaguer la direction sur le manque de gouvernail...

Ce journal est le vôtre, contactez-nous, rejoignez-nous, écrivez-nous !

Thierry Duel

l'agenda

> **31 janvier** : Comité Social Territorial

> **31 janvier** : Lénine Renaud à Mons en Baroeul – 20h

> **9 février** : Congrès de la CGT Mel à Mons – Salle Curie

> **10 février** : Réunion négociations RIFSEEP

Plus que jamais gagnons la bataille des rémunérations

Parce que le dégel du point d'indice en Juillet dernier a été très largement insuffisant. Parce que l'inflation galopante engendre une perte historique du pouvoir d'achat de nos traitements. Parce que le passage au 1607h a induit une perte du salaire horaire de 5 % et qu'en même temps il a permis à l'employeur d'engranger 6,3 millions d'euros par an sur notre dos. Parce que la MEL est capable de déplaçonner le RIFSEEP à hauteur de 3500 euros par mois pour aller ferrer des « talents » tant elle n'est plus attractive et qu'elle peine à recruter. Cela prouve au moins que de l'argent il y en a... à nous de réclamer notre dû. Dans ce contexte, et en lien avec les mobilisations nationales, la CGT MEL a porté haut dès la rentrée de septembre et pendant sa campagne électorale ses revendications en termes de rémunérations. **Nous avons ainsi obtenu du Vice-président le principe de négociations sur le RIFSEEP.**

Aussi, la CGT Mel exige que, si négociations il y a, nous ne revivions pas le fiasco de la méthode utilisée pour la mise en place des 1607h quand il ne s'agissait que de valider des propositions descendantes. L'ordonnance du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs

permet ainsi aux organisations syndicales représentatives pesant plus de 50 % des suffrages d'imposer à l'employeur de négocier, notamment en matière de régime indemnitaire. C'est dans cet état d'esprit que la CGT a pris l'initiative d'un courrier cosigné par la FSU et la FAFPT, pour engager de véritables négociations avec accord de méthode préalable. La moindre des choses n'est-elle pas de définir précisément ce qu'on est sensé négocier ? Parce que, si par exemple une révision du RIFSEEP se fait à budget constant, comme l'a fait remarquer le groupe MECS (écologistes) au Conseil de décembre, il s'agira de prendre dans les poches des uns pour mettre dans celles des autres. La CGT ne s'inscrira pas dans des logiques corporatistes ou catégorielles, mais luttera pour une amélioration de la situation de l'ensemble des catégories. Or, le 15 décembre dernier, la première réunion RIFSEEP après les annonces politiques avait lieu. A la surprise générale, le VP n'était même pas là pour engager les négociations. La CGT et avec elle l'ensemble des organisations représentatives ont quitté la séance, après avoir déposé, quand même, -on n'y a pas été pour rien !- le courrier de saisine de

l'employeur.

La réaction du Vice-président ne s'est pas fait attendre puisque celui-ci a adressé aux secrétaires générales-raux un courrier cinglant presque menaçant. Si la loi sur laquelle nous basons nos exigences pour engager les négociations lui impose effectivement de revoir les syndicats, il précise que « je peux d'ores et déjà vous indiquer que ces conditions me semblent difficiles à atteindre (...) »

Il faut donc croire que quand la loi permet à la CGT d'invoquer un meilleur équilibre dans les négociations à venir, dans l'intérêt des salariés, alors la MEL décide de ne pas la respecter. A suivre !

Mais d'une façon générale, cette tentative d'inverser la hiérarchie des normes en permettant en apparence de négocier des choses au niveau local est difficile à tenir quand on est face à un employeur d'aussi mauvaise foi ! Pour la CGT c'est bien le renforcement du cadre national, donc du statut qu'il faut obtenir, tant la liberté de négocier de gré à gré ressemble à un écran de fumée ? Et dépend de la très aléatoire honnêteté de l'employeur...

Frédéric Parisot



Interview de Franck Vand chanteur de **Marcel** **Orchestre** et de **Lénine** « la gaudriole, c'est p

Bonjour Franck, tu es né à Boulogne sur Mer à la fin des années 60.

J'ai grandi à Boulogne sur mer dans le quartier du Chemin vert, une cité HLM construite dans un contexte d'urgence. Ma prise de conscience sociale arrive dès la 6^e, lors d'un goûter d'anniversaire, je prends pleine gueule ma différence de milieu. A la fin du collège je rencontre des associations de lutte contre l'apartheid et le racisme et avec les animateurs de la maison des jeunes du quartier je découvre la chanson française (Béranger, Font et Val...) Au lycée mon complexe de classe me donne une envie folle de lire et de me cultiver.

Une découverte de la musique qui ne sera pas sans conséquences...

C'est grâce à Patrice le directeur de la MJC de Desvres qu'avec quelques camarades nous nous mettons à composer et écrire. Nous sommes en 1986 c'est la création de Marcel et son orchestre. C'est aussi le temps de nos premières manifs contre la loi Devaquet. .

Et l'aventure Marcel démarre...

Oui, nous avons une passion pour la chanson française mais aussi un gros penchant pour l'irrévérence et la déconne, c'est politique tout ça ! On est des enfants de Cavanna. C'est aussi l'époque où la scène alternative française explose (les Garçons bouchers, Mano Negra, Wampas ou les VRP). Sélectionnés lors « des tremplins », nous représentons la Région au printemps de Bourges en 1991. On sort tout d'abord une cassette puis deux mini CD autoproduits. Notre premier album financé par une souscription sort en 1996. Nous tenions à notre indépendance vis-à-vis des gros labels, rapidement on en vend 20000 exemplaires et là ils sont plein à vouloir bosser avec nous.

Et les concerts et albums s'enchaînent...

En effet, on a fait sept albums studios, des DVD et au moins 2000 concerts, du bar du coin au plus grandes scènes

(Eurockéennes de Belfort, les vieilles charrues, Olympia, francofolies...) mais également un grand nombre de concerts de soutien (Greenpeace, Métal Europ, l'imprimerie Desprez). **Sous un couvert gaudriolique, comme tu le disais, on sent vraiment que tu as toujours été, et reste toujours, très attaché à la classe ouvrière.**

Je n'arrive pas à composer avec l'injustice, je sais d'où je viens. En parallèle des Marceles, j'étais travailleur social (Sin le noble, Roubaix...) jusqu'en 1999. Puis Marcel a vraiment décollé et je devenu intermittent. Je ne peux pas me faire dicter ma vie par des individus inaptes à l'empathie, méprisants et souvent incultes qui réfléchissent le monde sur des tableurs Excel. . Je pense que les syndicalistes sont des héros du quotidien. Je serai toujours à leurs côtés pour appuyer leurs combats. On galère souvent à fédérer les artistes, moi, j'accepte volontiers de prêter mon nom si cela peut aider une lutte. Si ça peut servir, utilisez-nous !

Une lutte s'est engagée ces jours-ci contre la réforme de

retraite de Madame Borne...

C'est une honte, nous n'avons jamais produit autant de richesses et ça n'a jamais été aussi mal réparti. On a de quoi financer les retraites. Les jeunes sont baladés après leurs études de stages en contrat précaires, comment vont-ils pouvoir faire le nombre de



trimestres demandés ? Cette réforme est inqualifiable. Mme Borne ne veut plus nous voir vieillir en bonne santé ! Il faut que l'on puisse s'arrêter suffisamment tôt pour pouvoir profiter de la vie, de sa famille un minimum.

On te retrouvera donc dans les manifs mais aussi sur scène avec Lénine Renaud.

Je serai dans la rue contre cette réforme. Nous serons en concert à Mons en Baroeul le 31 janvier. On y présentera notre nouveau spectacle, le petit musée. On a commencé à jouer avec Cyril (ex VRP) lors d'un concert à la fac de Lille organisé par Ugo Bernalicis, devenu depuis député du Nord.

Lénine Renaud fait de la chanson mais sonne rock'n'roll. Du folk au swing en passant par le blues, tu as un groupe « melting



lecasteele, et son le **R**enaud olitique ! »

pot » ! Votre dernier album « le petit musée » est totalement consacré à chanter des tableaux.

J'aime les musées, ils me font du bien.

Si l'homme est capable du pire il est aussi capable du meilleur, regarder des chefs d'oeuvres me réconcilie avec l'humanité. En chanson comme en peinture, je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'œuvres innocentes.

Justement, tu t'es aussi emparé du répertoire de Jean Ferrat, poète et humaniste.

En effet, nous avons créé avec quelques collègues musiciens et chanteurs, un spectacle intitulé « les Gens Ferrat ». On a un plaisir fou à jouer ce répertoire. Rien n'est gratuit chez Ferrat, tout est riche, beau, sensible. Alain Leprest disait « Il a amené la poésie chez les plus humbles. »

Nous avons eu la chance de voir ce spectacle et nous avons été tout simplement enthousiasmés : un moment d'émotions énormes et irrésistibles. A voir absolument. Le CGT infos tient à te remercier pour nous avoir consacré un peu de temps. À demain dans les luttes et les salles de spectacles !

Vous pouvez compter sur moi pour continuer à danser, déconner et dénoncer !

Interview par **Kalérie et Thierry**

Deux places sont à gagner pour le concert de LENINE RENAUD à Mons en Baroeul, salle Allende, le 31 janvier à 20h00. La question sera disponible dans la newsletter CGT Mel de Mercredi 25 janvier.



« La régression sociale ne se négocie pas, elle se combat ! »

*Henri
Krasucki*

Krazu ! 20 ans déjà

Le 24 janvier 2003 disparaissait Henri Krasucki à l'âge de 78 ans.

Résistant de la première heure, dès 15 ans il intègre la FPT MOI (francs-tireurs et partisans - main d'oeuvre immigrée). Arrêté par les nazis, il sera torturé. En 1961 il devient **directeur du journal** de la CGT VO (la vie ouvrière). En 1968, il est l'un des négociateurs des **accords de Grenelle**. Il deviendra le charismatique **Secrétaire général de la CGT** en 1982 au 41^e Congrès de Lille. La CGT MEL tenait à lui rendre hommage.



RETRAITES : Best of des mensonges gouvernementaux !

Débunkés par les intéressés eux-mêmes :)

« La vitesse à laquelle certaines personnes retournent leur veste ferait passer Arturo Brachetti pour un stripteaseur tétraplégique. »



Macron, 25 avril 2019, conférence de presse

« Tant qu'on n'a pas réglé le problème du chômage dans notre pays, franchement ce serait assez hypocrite de décaler l'âge légal. Quand, aujourd'hui, on est peu qualifié, quand on vit dans une région qui est en difficulté industrielle, quand on est soi-même en difficulté, qu'on a une carrière fracturée, bon courage déjà pour arriver à 62 ans. »



Dussopt, ministre du Travail, 2010

« Cette volonté de reculer l'âge de la retraite est doublement injuste. D'abord, car, elle "écarte d'emblée la recherche d'autres recettes, comme la mise à contribution de l'ensemble des revenus. Entre les niches fiscales et le bouclier du même nom, beaucoup pourrait être fait pour que l'effort ne porte pas sur les seuls salariés. Cette réforme est injuste aussi, car elle fera porter l'effort par des générations nées après 1970, déjà touchées par "la précarité et un chômage historique". »



Marlene Schiappa, secrétaire d'état, 2010

« Les gens veulent partir à la retraite avant de mourir de fatigue au travail, et si possible être assez bien payé pour ne pas aller balayer le McDo alors qu'ils marchent avec une canne. »

Retraites : une réforme pour travailler plus et gagner moins ?! Quelle arnaque !

Pourquoi cette réforme ? **Décryptage.**

Notamment pour contraindre les cadres et les professions techniciennes et intermédiaires à se tourner vers l'épargne retraite dans l'espoir de maintenir leur niveau de vie.

Ce serait un cadeau en or pour les banques et les assurances mais un grave recul pour les salarié·es qui n'auraient aucune garantie de récupérer leur mise !

Trop c'est trop !

Il s'agit de la 8e réforme en 30 ans qui organise la baisse des droits à retraite. Dans le même temps les dividendes ont explosé et les grandes entreprises payent toujours moins d'impôts et de cotisations sociales. En 2020, nous avons forcé le gouvernement à enterrer son projet de retraite à points. Nous pouvons à nouveau faire changer la donne par notre mobilisation. Notre pays n'a jamais été aussi riche. Ce que nous voulons, c'est travailler moins et mieux, pas le contraire !

Tout le monde perdant...

Aujourd'hui, nous partons à 63 ans en moyenne. Avec ce projet, les salarié·es devraient travailler beaucoup plus longtemps. Pourtant, l'espérance de vie en bonne santé stagne à 65 ans en moyenne.

> L'âge d'ouverture des droits serait augmenté de 3 mois chaque année dès la génération 1961. Il ne serait

plus possible de partir avant 64 ans pour celles et ceux nés après 1968

> Il faudrait avoir cotisé 43 annuités pour toutes celles et ceux né·es après 1966

> Les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seraient reportés de deux ans

Une réforme injuste qui va précipiter la baisse des pensions

Seules 35 % des personnes de plus de 60 ans sont en emploi. Reporter l'âge de départ n'augmenterait pas l'emploi des seniors mais accélérerait la chute du niveau des pensions déjà sévèrement amputé par les précédentes réformes.

Et si on parlait enfin financement ?

Le Gouvernement veut imposer sa réforme violente et injuste pour résoudre un déficit qui s'élèverait à 12 milliards à horizon 2030... Pourtant, il a refusé d'examiner les nombreuses propositions des organisations syndicales qui permettent non seulement de remettre les comptes à l'équilibre mais, surtout, de financer la retraite à 60 ans avec au minimum 75 % du dernier salaire :

> Mobiliser les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises

> Mettre à contribution les revenus financiers des entreprises. (En 2022 les actionnaires des entreprises

du Cac 40 ont touché 80 milliards d'euros, un sommet jamais atteint)

> Élargir l'assiette des cotisations et y intégrer les primes des fonctionnaires, l'intéressement et la participation

> Mettre fin aux 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes rapporterait 6,5 milliards par an dans les caisses

> Augmenter les cotisations d'un point rapporterait près de 15 milliards d'euros

Des augmentations générales des salaires amèneraient davantage de cotisations sociales pour financer les retraites et garantiraient de meilleures pensions pour toutes et tous.

Alors que l'inflation atteint des records, gouvernement et patronat gèlent pourtant les salaires et nous excluent des augmentations générales en nous renvoyant à des primes ponctuelles.

Pour garantir la juste rémunération de notre travail et de nos qualifications, la CGT revendique :

- > L'indexation des salaires sur les prix et le rétablissement de l'échelle mobile des salaires
- > La mise en place de sanction pour les entreprises qui discriminent les femmes
- > La revalorisation des métiers féminisés et la reconnaissance des qualifications.

Source :



je parie 50 euros que le pire reste à venir :)

Chronos : de plus en plus catastrophique !

Nous dénonçons dans de précédents numéros du CGT infos (janvier et mai 2022) la nullité de Chronos, logiciel de gestion du temps de travail inefficace, inadapté et abandonné par de nombreuses collectivités et entreprises, mais que la MEL a néanmoins choisi pour comptabiliser le temps de travail des agents.

Nous dénonçons aussi le manque de moyens humains pour la mise en oeuvre de ce logiciel tout pourri et plaignions sincèrement nos pauvres collègues en charge de cette mise en oeuvre... Vous l'avez constaté, cela fait maintenant plusieurs mois que les heures supplémentaires ne sont plus comptabilisées : votre quota

de RTT n'augmente plus... On nous dit que les heures supplémentaires ne sont pas perdues mais nous ne saurions trop vous recommander de comptabiliser votre temps de travail sur un fichier Excel à part... comme on le faisait avant que la catastrophe Chronos ne nous tombe dessus ! L'administration dit travailler avec l'éditeur du logiciel pour résoudre ce problème et les nombreux autres problèmes générés par ce logiciel tout pourri mais, étant donné que cela fait un an que ce logiciel déconne à plein tube, il n'y a pas de raison d'espérer du mieux pour 2023... Vous aurez également noté que le logiciel fonctionne très bien quand il s'agit de vous prélever des jours de congés : vous perdrez donc les journées du vendredi 19 mai (pont de l'Ascension), lundi 29 mai (lundi de Pentecôte), lundi

14 août (pont de l'Assomption) suite à l'application impitoyable par le président Castelain de la loi scélérate dite de transformation de la fonction publique. C'est pourquoi, si aucune amélioration significative n'intervenait, nous vous invitons à boycotter Chronos, à revenir au fichier Excel pour compter votre temps de travail ainsi que vos RTT bien méritées et à prendre vos congés qu'ils soient crédités dans Chronos, ou pas : ce n'est pas à nous de nous adapter à ce logiciel défaillant et coûteux en argent et temps perdu. À moins que Chronos ne soit un logiciel pour faire perdre le temps de tout le monde et non pour le comptabiliser ?

Pépé Roquet

